

CHAMPIONNATS NATIONALE 2 ETE – 50 m	
Date : du vendredi 10 juillet au dimanche 12 juillet 2015	
Bassin : 50 m x 20 m	Lieu : LAVAL
Engagements extranat du 29 juin au 6 juillet 2015	

Droit d'engagement : 9 € par épreuve individuelle à verser au comité régional d'origine

Les engagements non validés avant la date réglementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 18€ par épreuve individuelle.

Programme	Vendredi 10 juillet		Samedi 11 juillet		Dimanche 12 juillet	
Ouverture des portes	7 h 00	15 h 30	7 h 00	15 h 30	7 h 00	14 h 00
Début des épreuves	8 h 30	16 h 30	8 h 30	16 h 30	8 h 30	15 h 00
Type d'épreuve	Séries	Finales	Séries	Finales	Séries	Finales
Épreuves	50 DOS	1500 NL Dames 2 séries rapides	100 PAPILLON	100 PAPILLON	400 4 NAGES séries lentes	800 NL Dames 3 séries rapides
	100 BRASSE	1500 NL Mess 3 séries rapides	50 BRASSE	50 BRASSE	50 PAPILLON	800 NL Mess 2 séries rapides
	200 PAPILLON	50 DOS	50 NL	50 NL	200 BRASSE	50 PAPILLON
	200 NL	100 BRASSE	200 DOS	200 DOS	100 DOS	200 BRASSE
	1500 NL Dames séries lentes	200 PAPILLON	200 4 NAGES	200 4 NAGES	100 NL	100 DOS
	1500 NL Mes séries lentes	200 NL	400 NL	400 NL	800 NL Dames séries lentes	400 4 NAGES
					800 NL Mes séries lentes	100 NL

Réunion technique le jeudi 9 juillet à 18 h 30

QUALIFICATION :

Sont qualifiés les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats N2 bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 25 m » de leur année d'âge. Ces nageurs ne peuvent s'engager que sur les épreuves où les temps de qualification ont été réalisés, plus une épreuve complémentaire.

Sont également qualifiés les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats régionaux bassin de 50 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 50 m » de leur année d'âge. Ces nageurs ne peuvent s'engager que sur les épreuves où les temps de qualification ont été réalisés, plus une épreuve complémentaire.

Les nageurs de série nationale ne sont pas autorisés à participer, hormis les nageurs de série nationale minimales 1^{er} année qui peuvent participer à l'ensemble des épreuves de leur choix.

PROGRAMME :

Les séries seront nagées toutes catégories confondues avec finales A et B toutes catégories et finale C réservée aux minimales non retenus en finale A ou B. les 800 et 1500 NL nagées séries lentes le matin et séries rapides l'après-midi.

RECOMPENSES :

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve seront récompensés, de même que les trois premiers minimales. Pour les récompenses minimales, les finales A et B priment sur les finales C.

JURY :

Chaque club ayant au moins 5 nageurs qualifiés doit fournir un officiel.

Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion

